

**Procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil de fondation de l'AMA
15 novembre 2013, Johannesburg, Afrique du Sud**

La réunion est ouverte à 9h30.

1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT déclare ouverte la réunion du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage. L'objectif de la réunion était d'approuver la recommandation portant sur le Code révisé, formulée par le Comité exécutif. Plus tôt dans la journée, le Comité exécutif de l'AMA avait recommandé que la version 4.0 du Code mondial antidopage – incluant les amendements proposés – soit soumise à l'approbation du Conseil de fondation. Avant d'amorcer les débats, il jugeait important d'expliquer ces modifications.

Il souhaitait la bienvenue à Mme Kirsty Coventry qui assistait à sa première réunion. Il accueillait également M. Abu Bakar – qui se joindrait au groupe plus tard – ainsi que M. Sakurada.

Il demandait aux membres et aux observateurs de signer la liste des présences.

Les membres suivants assistent à la réunion : M. John Fahey, CA, président de l'AMA; professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO et président du Comité Santé, médecine et recherche; M. Toni Pascual, président, Comité antidopage du CIP; professeur Dvorak, représentant M. Joseph Blatter, membre du CIO, président de la FIFA; M. Patrick Baumann, membre du CIO, Secrétaire général de la FIBA; M. Robin Mitchell, membre du CIO, président, Comités nationaux olympiques d'Océanie; M. Richard Pound, membre du CIO; M. Patrick Chamunda, membre du CIO; M. Eduardo Henrique de Rose, président, Commission médicale de l'OSP; Sir Craig Reedie, vice-président du CIO; M. Andrey Kryukov, membre exécutif du Conseil, Comité national olympique du Kazakhstan; M. Tamas Aján, membre du CIO, président de l'IWF; professeur Ugur Erdener, membre du CIO, président de World Archery; Dr Richard Budgett, représentant M. Francesco Ricci Bitti, président de la Fédération internationale de tennis (ITF) et président de l'ASOIF; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO, président de la FIS; M. Anders Besseberg, président de l'IBU; Mme Claudia Bokel, membre du CIO, présidente de la Commission des athlètes du CIO; M. Adam Pengilly, membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; Mme Beckie Scott, membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; Mme Kirsty Coventry, membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; M. Marc Mathekowitsch, représentant M. Romain Schneider, ministre des Sports, Luxembourg; M. Leo Varadkar, ministre du Transport, du Tourisme et du Sport, Irlande; M. Philippe Muyters, ministre flamand des Finances, du Budget, de l'Emploi, de l'Aménagement du territoire et des Sports, Belgique; Mme Gabriella Battaini-Dragoni, secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe; M. Pavel Kolobkov, ministre adjoint aux Sports, Fédération russe; M. Vincent Meriton, ministre du Développement des communautés, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, Seychelles; M. Shaw Kgathi, ministre de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, Botswana; M. Osama Ghoniem, représentant M. Taher Abou

Zeid, ministre d'État aux Sports, Égypte; M. Michael Gottlieb, représentant du gouvernement américain (É.-U.); M. Ole Sorensen, représentant M. Bal Gosal, ministre d'État (Sport), Canada; M. Ernesto Iruqueta, président, CONSUDE; M. Saul Saucedo, représentant M. Javier Tejeira, président, CONCECADE; M. Yoshitaka Sakurada, ministre chargé du Sport, Japon; M. Khairy Jamaluddin Abu Bakar, ministre de la Jeunesse et du Sport, Arabie Malaisie; M. Mohammed Saleh Al Konbaz, président, Comité antidopage d'Arabie saoudite; M. Duan Shijie, vice-ministre, Administration générale du Sport d'état, Chine; M. Andrew Godkin, représentant M. Peter Dutton, ministre du Sport, Australie; l'honorable juge Warwick Gendall, représentant M. Murray McCully, ministre, Sports et Loisirs, Nouvelle-Zélande.

Les membres de la direction de l'AMA assistent à la réunion : M. David Howman, directeur général de l'AMA; M. Rune Andersen, directeur, Standards et Harmonisation; M. Frédéric Donzé, directeur du bureau régional européen et des relations avec les fédérations internationales; M. Rob Koehler, directeur, Éducation et Programme de développement; Mme Julie Masse, directrice, Communications; Dr Alan Vernec, directeur médical; Dr Olivier Rabin, directeur, Science; M. Olivier Niggli, directeur, Affaires juridiques; M. Kazuhiro Hayashi, directeur du bureau régional d'Asie/Océanie; Mme Maria José Pesce, directrice du bureau régional d'Amérique latine; M. Rodney Swigelaar, directeur du bureau régional d'Afrique du Sud.

Les observateurs suivants signent la liste des présences :
Valérie Fourneyron et Makhenkesi Stofile.

– 1.1 Divulgence des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils souhaitaient divulguer une situation de conflits d'intérêts. Il prend note que ce n'était pas le cas.

2. Code mondial antidopage 2015

LE PRÉSIDENT invite M. Young à souligner et à expliquer brièvement les principaux changements.

M. YOUNG dit qu'après la publication de la version 4.0, lui et son équipe avaient continué de recevoir plusieurs commentaires, dont bon nombre étaient très utiles. Les changements proposés étaient mineurs, mais rendaient le document plus clair. À ce titre, l'équipe de rédaction du Code demandait au Conseil de lui accorder le droit d'effectuer les changements mineurs requis à la version 4.0. Une telle approche avait été adoptée à Madrid.

Il tenait aussi à faire part de trois changements plus importants sans conséquences lourdes. D'abord présentés au Comité exécutif, ces changements seraient maintenant présentés au Conseil de fondation en bonne et due forme. Le premier changement concernait l'article 10.6.3. On voulait traiter de la même façon les cas suivants : contrôle positif, usage, refus de subir un contrôle et falsification. De même, pour l'article 10.6.3 (aveux sans délai), le refus et la falsification devaient être traités de la même manière que l'usage et la possession.

Le deuxième changement concernait le cas particulier où un sportif prenait une substance hors compétition. S'il s'agissait d'une substance spécifiée qui n'était pas interdite hors compétition, le sportif n'avait donc rien à se reprocher. Or, un peu plus tard, celui-ci pouvait tester positif lors d'un contrôle en compétition. On suggérait ici que le sportif bénéficie de la présomption réfutable et que pareil cas n'entraîne pas une suspension de quatre ans.

Enfin, la troisième modification se voulait un ajout au commentaire de la définition d'absence de faute significative. Et ce, afin de traiter avec le cas particulier où un sportif prend du cannabis hors compétition, mais teste positif à un contrôle en compétition. En règle générale, le cannabis était pris intentionnellement, mais n'impliquait pas une amélioration de la performance sportive et permettait plus de souplesse au niveau des

sanctions. Cet ajout permettait de maintenir le statu quo en vertu des règles du Code 2009.

LE PRÉSIDENT demandait aux membres s'ils avaient des questions sur ces amendements. En l'absence de questions, il demandait au Conseil de fondation s'ils acceptaient d'approuver le Code 2015. Il leur demandait de signifier cette adoption par acclamation, ce qui est fait. Le président remercie les membres pour leur appui unanime et remercie du même chef M. Young et le professeur Haas pour leur contribution importante.

M. YOUNG dit que le professeur Haas et lui-même avaient fait les présentations requises, mais que ces félicitations devaient également s'adresser à toute l'équipe de rédaction, formée de membres chevronnés. Messieurs Cooper et Taylor accepteraient certainement de remercier tout le personnel de l'AMA pour son travail acharné. Il tenait à le souligner.

LE PRÉSIDENT rappelle au Conseil de fondation que nombre d'individus avaient collaboré à la révision du Code et des Standards internationaux. L'exercice avait été fastidieux et hautement collaboratif. Tous ces efforts et cette expertise avaient produit l'outil ultime qu'on venait d'approuver.

DÉCISION

Le Code mondial antidopage 2015 est approuvé.

LE PRÉSIDENT informe le Conseil de fondation que le Comité exécutif avait également approuvé les Standards internationaux à sa réunion.

3. Standards internationaux

- 3.1 Standard international pour les laboratoires (SIL) 2015
- 3.2 Standard international pour la protection des renseignements personnels (SIPRP) 2015
- 3.3 Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE) 2015
- 3.4 Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) 2015

4. Divers

LE PRÉSIDENT invite l'hôte de l'événement, M. Fikile Mbalula, à s'avancer et à accepter un présent de l'AMA. Il remerciait M. Mbalula, son peuple, la Ville de Johannesburg et les partenaires de la Conférence pour leur soutien, leur générosité et leur bienveillance à l'endroit des membres de l'AMA au cours des quatre derniers jours.

La séance est levée à 9h45.

POUR APPROBATION

JOHN FAHEY, CA
PRÉSIDENT DE L'AMA